

## Après le lancement immédiat des embauches d'Ouvriers d'État, le Gouvernement débloque le recrutement de 7 Ouvriers informaticiens.

**S**uite au blocage des recrutements d'Ouvriers d'état, l'USAC-CGT avait déposé un préavis de grève pour la journée du 12 avril dernier. A l'issue de la réunion de conciliation, l'USAC-CGT avait levé son préavis suite à l'obtention du lancement immédiat des embauches d'Ouvriers d'État pour certaines familles professionnelles, ainsi qu'un engagement formel de la DGAC via une demande du Directeur Général adressée à la Fonction publique pour l'embauche de 7 recrutements d'Ouvriers Informaticiens.

Après 5 années d'interdiction de recruter des OE Informaticiens, des combats menés par l'USAC-CGT et du collectif CGT FSPOEIE au niveau interministériel contre l'abandon et l'externalisation des missions des OE, la Fonction publique vient d'informer la DGAC de la réponse positive de Matignon à la requête du Directeur Général. Suite à cette réponse positive, la DGAC n'aura pas recours à des contractuels mais procédera bien au recrutement d'OE Informaticiens. 30 embauches d'OE dont 7 Informaticiens au titre de 2016-2017 seront réalisées cette année pour la DGAC et l'ENAC.

L'USAC-CGT tient à saluer la Direction générale et la Sous direction des personnels pour avoir respecté leurs engagements suite à notre préavis de grève et la réunion de conciliation qui a suivi.

L'USAC-CGT n'a pas signé le protocole « social » 2016-2019, car inéquitable, porteur d'injustice et de désorganisation. De plus, il acte la possibilité d'ouvrir un recrutement de personnels contractuels en lieu et place d'Ouvriers d'État. Cela est extrêmement grave car porteur du germe de la fin des statuts particuliers de la Fonction publique ainsi qu'une situation moins protectrice, voire précaire pour les futurs agents sous contrat.

Le SNPACM/FO, signataire de ce protocole, était tout à fait disposé à participer à un GT pour valider une solution alternative de recrutements sur les fonctions informatiques au détriment des Ouvriers d'État, c'est son droit le plus strict, mais à lui d'assumer cette « ouverture », et de ne pas adopter une posture de girouette qui tourne en fonction du sens du vent...

**Seul syndicat non signataire du protocole, l'USAC-CGT n'abandonne pas les Ouvriers d'État, parce qu'il n'est de combats perdus que ceux que l'on refuse de livrer. À vos côtés, nous défendrons sans relâche les OE et leur statut.**